Cinquante deuxième année. - N ° 72 A Vendredi 13 avril 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1087

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

440 319 473 RCS Lyon.
ORAPI HYGIENE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 10000000.00 EUR.
Adresse : 12, rue Pierre Mendès-France, 69120 Vaulx-en-Velin.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ORAPI HYGIENE Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 euros Siège social : 12 Rue Pierre Mendès France - 69120 VAULX EN VELIN 440 319 473 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VAULX EN VELIN du 10 avril 2018, la société ORAPI HYGIENE et la société HEXOTOL, Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 euros dont le siège social est situé 12 Rue Pierre Mendès France, 69120 VAULX EN VELIN, immatriculée sous le n° 331 312 041 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HEXOTOL par la société ORAPI HYGIENE. La société HEXOTOL fera apport à la société ORAPI HYGIENE, de la totalité de son actif, soit 3 625 800 euros, moyennant la prise en charge par celle-ci de la totalité de son passif, soit 3 920 325 euros, la valeur nette des apports s'élevant à (- 294 525) euros. La fusion sera réalisée à la date de son approbation par l'associé unique de la société ORAPI HYGIENE. La société ORAPI HYGIENE détenant la totalité des 15 000 actions composant le capital social de la société HEXOTOL, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : pour la Société HEXOTOL au greffe du Tribunal de commerce de LYON en date du 11 avril 2018. pour la Société ORAPI HYGIENE au greffe du Tribunal de commerce de LYON en date du 11 avril 2018..